



LUTTE DES SALARIÉS DE L'HÔPITAL EUROPÉEN D'AUBERVILLIERS LE PRÉFET CASSE LA GRÈVE !

Dans toute la France les salariés de la santé ont été très fortement sollicités pour répondre à l'urgence sanitaire provoquée par la pandémie. Ils et elles ont tenu et continuent de tenir notre système de santé debout, dans le public et dans le privé, grâce à leur dévouement.

Ils et elles revendiquent légitimement, la reconnaissance de leur travail, des moyens pour assurer leur mission si essentielle, des revalorisations salariales.

Notre système de santé est au bord de l'effondrement, c'est désormais un constat qui ne fait plus de débat.

Aussi on attendrait des directions hospitalières qu'elles portent un souci particulier au droit et conditions de travail des salariés. A l'Hôpital Européen d'Aubervilliers c'est tout le contraire ! La direction a mis en place une nouvelle organisation du travail qui rabote les droits et les acquis des salarié-e-s, et ce en pleine pandémie !

C'est pour lutter contre cette décision scandaleuse que de très nombreux salarié-e-s ont engagé un mouvement de grève. La direction de cet hôpital n'a eu de cesse de mépriser les revendications et à user de l'intimidation et de menaces de licenciement pour casser ce mouvement social. Cette direction a désormais un allié dans son entreprise de casse, le représentant de l'Etat.

Le préfet de la Seine-Saint-Denis a publié un arrêté de réquisition pour contraindre les soignant-e-s à reprendre leur poste de travail ! Une décision inique et scandaleuse qui repose sur des arguments détachés des réalités. L'Etat affaibli son autorité en se faisant le télégraphiste d'une direction manipulatrice qui piétine les droits sociaux de ses salariés. En tant que garant de l'intérêt général, le représentant de l'Etat en Seine-Saint-Denis, devrait accorder une toute autre attention à cette situation, et créer les conditions d'une ouverture des négociations. Penser que l'on règle un conflit social à coup de bâton, c'est de l'autoritarisme qui prépare les crises de demain.

Nous étudions actuellement toutes les voies de recours pour contrer cet arrêté de la honte !

Nous demandons d'urgence une rencontre avec le Préfet et l'ARS, face à un contexte qui ne cesse de se tendre !

COMMUNIQUÉ

Aubervilliers le 16 février 2022